

**Licence professionnelle Commercialisation à
l'international des produits issus des agroressources**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commercialisation à l'international des produits issus des agroressources. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027859

HAL Id: hceres-02027859

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027859>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002947

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Commercialisation à l'international des produits issus des agroressources

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence professionnelle est portée par l'UFR des sciences exactes et naturelles, en association avec l'UFR des sciences économiques, sociales et de gestion et en partenariat avec les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) d'Avize, Croigny, Sommevesle, Rethel et Saint-Laurent. La formation se déroule à Reims, Avize et Croigny. Cette formation est demandée sous la double tutelle des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'agriculture et de la pêche. Appuyée sur le potentiel régional (élargi à celui de la Picardie à travers un pôle de compétitivité), cette formation s'inscrit dans un pôle formé de trois licences professionnelles consacrées aux agroressources. Elle est organisée en deux parcours : « Commercialisation à l'international des bois et dérivés » (CIBD) et « Commercialisation à l'international des vins et spiritueux » (CIVS).

Les métiers visés concernent ceux de cadres technico-commerciaux, d'assistant commercial export, de technicien des ventes à l'export, en recherche et développement, en prospection et administration des ventes à l'étranger, d'ambassadeur de marques, de promoteur des ventes, d'enseignant. Elle accueille à la fois un public de formation initiale et de formation continue et désormais, en contrat de professionnalisation ou apprentissage. La dimension internationale de cette licence s'appuie sur divers dispositifs d'échange (Mexique, Sénégal) et sur le réseau européen « NESSIE » dont l'Université de Reims assure le pilotage.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits (CIVS-CIBD)	18+12
Taux de réussite	95 % - 85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	23 %
Pourcentage de diplômés en emploi sur le seul parcours CIVS (à 1 an, taux de réponse inconnu)	100-88-93 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan de cette spécialité soulève de sérieuses interrogations sur son positionnement et sur ses résultats. Ces interrogations sont d'autant plus fortes que le dossier fourni est très incomplet sur de nombreux points. C'est ainsi qu'il est totalement impossible d'évaluer le parcours « Bois » sur le critère fondamental de l'insertion professionnelle. Il est d'ailleurs tout aussi inacceptable de ne pas fournir les taux de réponse pour l'autre parcours (d'autant qu'ils semblent très satisfaisants pour les deux dernières promotions).

Au positif, comme pour l'ensemble du pôle « Agrossources », il y a un fort ancrage sur les besoins du monde professionnel et plus particulièrement, ceux de la région. Les professionnels semblent associés aux divers niveaux de formation, mais sur ce point les informations sont souvent imprécises ; il en est ainsi des fonctions occupées par les intervenants professionnels, où dominent les institutionnels. Le partenariat avec les structures de formation agricole est un autre élément très positif et il existe, à l'évidence, une forte synergie entre les intervenants de l'université et ceux des établissements partenaires. On aurait néanmoins dû avoir quelques informations sur la manière dont sont gérées les contraintes imposées aux étudiants par une formation ouverte sur trois sites. Une autre spécificité, très positive, de cette licence (partagée avec les deux autres du même pôle) est la réelle mise en œuvre de la formation tout au long de la vie. Cette licence accueille en formation continue des demandeurs d'emploi, des salariés utilisant leur Crédit individuel de formation (CIF) et désormais, des contrats de professionnalisation et potentiellement des apprentis (pas d'inscrits depuis l'ouverture en 2008). Néanmoins, on aurait souhaité avoir un peu plus d'informations précises sur la manière dont sont accueillis ces publics spécifiques, même si les responsables ont opté pour une forte individualisation des parcours (justifiée de plus par les très petits effectifs concernés). Cette diversité de public ne se retrouve pas au niveau du recrutement des étudiants inscrits en formation initiale où dominent les titulaires de brevets de techniciens supérieurs agricoles. Cet état de fait est probablement à corréliser avec la faible attractivité de cette licence, en particulier pour l'option « Bois ». Or, contrairement aux autres formations du même domaine « plus techniques », la dimension commerciale devrait pouvoir drainer un public plus large et plus divers. On s'étonnera que pour une licence affichée « commerce international », le recrutement ne fasse pas place à un entretien en anglais. La formation est assurée par une équipe pédagogique diversifiée et équilibrée mais il est bien difficile de s'y retrouver du fait de l'agglomération des informations entre les deux options.

L'insertion professionnelle, avec les réserves déjà émises, du parcours « Vins et spiritueux » est bonne tant en quantité qu'en qualité. Notons que la dimension internationale est au final peu présente au niveau des emplois occupés (malgré la place occupée par le Champagne) ; ce qui ne surprend guère car la dimension « commerce international » est assez peu présente dans les objectifs, et donc les contenus, de la formation et donc dans le dossier fourni. Comme déjà signalé, ce dossier est de médiocre qualité et ne semble pas avoir bénéficié de l'apport de l'auto-évaluation réalisée par l'établissement qui a porté surtout sur la forme. Comme par ailleurs les informations manquent sur le travail réalisé par le conseil de perfectionnement (organisé au niveau du pôle), l'impression est celle d'une formation qui souffre d'un manque de prospective et dont le pilotage manque de précision. Cette évaluation et les recommandations visent à lui redonner du souffle avant que sa pérennité ne soit plus directement menacée.

- Points forts :
 - Une formation solidement ancrée sur les besoins du monde professionnel.
 - La mise en œuvre de la formation tout au long de la vie.
 - Une bonne insertion professionnelle pour l'option « Vins et Spiritueux ».

- Points faibles :
 - L'absence d'informations sur le devenir des diplômés de l'option « bois ».
 - Une attractivité insuffisante pour assurer la diversité du recrutement en formation initiale.
 - La dimension internationale est très peu perceptible dans le dossier.
 - Le manque de réflexion prospective et la faible valorisation de la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de fournir des dossiers complets et plus clairs et pour cela, de réfléchir à une organisation plus lisible des parcours. Il serait bon aussi de mieux isoler les informations qui sont du ressort du pôle « Agrossources » et celles qui sont particulières à chaque spécialité. La valorisation de cette licence (et donc son attractivité) pourrait être facilitée en constituant un « vivier » d'anciens diplômés devenus aujourd'hui des professionnels. La formalisation des partenariats, le renforcement de la part d'enseignement assurée par les professionnels sont d'autres pistes de progrès, tout comme l'amélioration et surtout, la généralisation du suivi des diplômés. Enfin, le conseil de perfectionnement devrait s'interroger sur le positionnement de cette licence dont le titre peut prêter à confusion.